

Ville de Coaticook

grille des usages principaux et des normes

	Usage dominant	Classes d'usages	Article de zonage	Zones						
				RTV-813	CONS V1-814	CONS V2-815	CONS V2-816	CONS V2-817	COMV-818	
USAGES	HABITATION	classe A - unifamiliale							•	
		classe B - bifamiliale							•	
		classe C - trifamiliale								
		classe D - multi. (moins de 10 log.)								
		classe E - multi. (10 log. et plus)								
		classe F - communautaire								
			classe G - mobile	art. 21.3						
	COMMERCE		classe A-1 spectacles, culture							•
			classe A-2 bars							•
			classe A-3 clubs sociaux							
			classe A-4 récréation intérieure		•					
			classe A-5 récré. ext. intensive	art.22.4	• [1]					
			classe A-6 récré. ext. extensive		•	• [2]	• [2]	• [2]	• [2]	
			classe A-7 récré. ressource							
			classe A-8 arcades							
			classe A-9 caractère érotique							
			classe B-1 bureaux							•
			classe B-2 services							
			classe B-3 vente au détail							•
			classe C-1 hébergement							• [4]
			classe C-2 gîte du passant							• [5]
			classe C-3 restauration							•
			classe C-4 casse-croûte							•
			classe C-5 résidence de tourisme							•
			classe D-1 poste d'essence							•
		classe D-2 station service	art. 22.3.2						•	
		classe D-3 lave-autos								
		classe D-4 vente de véhicules	art. 22.3.1							
		classe D-5 pièces et acces.								
		classe D-6 entretien	art. 22.3.2, 22.3.3							
	classe E-1 const., terrassement									
	classe E-2 vente en gros, transport									
	classe E-3 para-agricole									
	classe E-4 autres usages comm.									
	classe E-5 mini entreposage									
INDUSTRIE		classe A	art. 23.2							
		classe B	art. 23.2							
		classe C	art. 23.2							
		classe D extraction	art. 23.3							
		classe E récupération, recv.	art. 19.6, 23.4							
	PUBLIC ET INSTITUTIONNEL		classe A-1 services gouv.							
		classe A-2 santé, éducation								
		classe A-3 centres d'accueil								
		classe A-4 services culturels								
		classe A-5 sécurité, voirie								
		classe A-6 lieux de culte								
		classe B parcs, terrains de jeux		•	•	•	•	•	•	
		classe C équip. publics	art. 8.1.3							
		classe D infras. publiques		•	•	•	•	•	•	
AGRICOLE			classe A agriculture, forêt							
		classe B établissements d'élevage								
		classe C activités complé.		• [3]	• [3]	• [3]	• [3]			
		classe D formation agricole								
		classe E animaux domestiques	art. 24.4							
NOR- MES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	isolée		•	•	•	•	•	•	
		jumelée								
		en rangée								

Ville de Coaticook

grille des usages principaux et des normes

Notes particulières

[1] les activités nautiques sont également autorisées.

[2] limité aux sentiers de randonnée et aux activités d'observation et de conservation de la nature.

[3] limité aux cabanes à sucre accessoires à une érablière, conçues uniquement pour la production de sirop d'érable. Aucun service de repas ne doit être offert sur place.

[4] limité aux établissements comportant un maximum de vingt chambres.

[5] usage assujetti aux dispositions des articles 21.2 et suivants applicables aux usages complémentaires.

Ville de Coaticook

grille des usages principaux et des normes

		Article de zonage	Zones						
			RTV-813	CONS V1-814	CONS V2-815	CONS V2-816	CONS V2-817	COMV-818	
NORMES (suite)	IMPLANTATION	marge de recul avant min. (m)	art. 6.1.12	8	8	8	8	8	8
		marge de recul latérale min. (m)		3	3	3	3	3	3
		somme des marges de recul latérales min. (m)		6	6	6	6	6	6
		marge de recul arrière min. (m)		3	3	3	3	3	3
	BÂTIMENT	hauteur maximale (étage)		2	2	2	2	2	2
		hauteur maximale (m)		10	10	10	10	10	10
		façade minimale (m)		7,3	7,3	7,3	7,3	7,3	7,3
		profondeur minimale (m)		6,7	6,7	6,7	6,7	6,7	6,7
		superficie min. au sol (m ca)		55	55	55	55	55	55
	RAPPORTS	espace bâti/terrain max., bâtiment principal (%)		30		30	30	30	30
		espace bâti/terrain max. bâtiment accessoire (%)		10		10	10	10	10
	AUTRES NORMES	puits municipal	chap.18						
		zones à risque d'inondation	art. 19.2						
		zones de glissement de terrain	art. 19.3						
		lieu d'enfouissement sanitaire	art. 19.4						
		ancien dépôt	art. 19.5						
		terrain contaminé	art. 19.9						
		protection du patrimoine	chap.20						
		bande tampon	art. 23.2						
		sites d'extraction	art. 23.3						
PIIA				●	●	●	●		
DIVERS	AMENDEMENT	régl. 6-1-57-2 (2016), en vigueur 17 mai 2017		X	X	X	X	X	X
	notes particulières								